

ASSEMBLÉE NATIONALE

3 avril 2021

FIN DE VIE - (N° 4042)

| | |
|--------------|--|
| Commission | |
| Gouvernement | |

Tombé

AMENDEMENT

N ° 2781

présenté par
Mme Thill

ARTICLE PREMIER

À la fin de l'alinéa 2, substituer aux mots :

« assistance médicalisée active à mourir »,

le mot :

« euthanasie ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Le terme « euthanasie » est plus approprié car c'est bien de cela dont il s'agit dans le texte.